

Directeur politique : H.-D. COLLIN

ABONNEMENTS

Table with subscription rates for different regions and durations (3, 6, 12 months).

La leçon du scrutin en France

Dans l'Univers, M. C. Lecigne dégage ces graves leçons des élections législatives en France :

Le fait dominant de la journée est l'énorme succès des socialistes. Avec la complicité des radicaux, la tache rouge s'étend sur la carte de France.

C'est uniquement au nom de la haine religieuse que l'union s'est faite à gauche. Un coup de sifflet, et l'on a vu tous les frères ennemis s'approcher.

C'est l'essence même du libéralisme. C'est par là qu'il corrompt les intelligences, qu'il anéantit les volontés et qu'il condamne à l'impuissance radicale les révoltes de la conscience.

Mais, pour être sincère, je me permets de conseiller aux catholiques de France de ne pas s'hypnotiser sur l'urne électorale. Le salut ne sortira point de ce vase d'élection.

D'ailleurs l'esprit public est comme anesthésié. Un candidat m'écrivait hier : « Je leur parle de Caillaux ; je leur jette des vérités. J'ai l'impression que je lance des pierres dans un tas d'étoiles : ça n'entre pas, ça ne rend rien. »

C'était vrai en 1848 ; le pauvre déchu n'a fait depuis lors que dégringoler un peu plus bas. Ce n'est plus qu'un idiot.

A l'œuvre tout de même ! « Ne peur, ne espoir ! » comme disait la devise de Montalembert.

La Journée

Le Reichstag a continué la discussion du budget du Cameroun. Aujourd'hui il commencera la discussion en deuxième lecture du budget des affaires étrangères.

La Chambre des députés de Bavière a repoussé les motions des fractions socialistes et libérales tendant à réformer le système électoral actuel dans le sens de la représentation proportionnelle.

M. von Hausen, ministre de la guerre de Saxe, a décidé de donner sa démission à la fin de la session du Landtag. Il est probable que le lieutenant-général von Carlovitz, adjudant-général du roi, lui succédera.

A la deuxième Chambre badoise le ministre des cultes a déclaré que le gouvernement coopérera à l'interprétation de la loi sur les jésuites et qu'il négociera avec la Curie au sujet de la question de l'autorisation des convents d'hommes.

Le général de Hetzendorf, inspecteur général de l'armée autrichienne, est arrivé à Carlsbad. Il a rendu visite au général de Moltke, inspecteur général de l'armée allemande qui séjourne actuellement à Carlsbad.

Au Maroc, après la prise de Taza, les colonnes Gouraud et Baumgarten sont prêtes à opérer leur jonction.

La Chambre des Communes a voté les articles du bill, abroissant le privilège qui permettait à un même électeur de voter dans plusieurs circonscriptions lors d'une même élection.

Le chef du cabinet anglais a annoncé des amendements transactionnels au bill accordant l'autonomie à l'Irlande.

Le mécontentement général qui règne en Serbie dans les rangs des officiers inquiète le gouvernement.

Un accord économique serbo-grec va donner satisfaction aux revendications de la Serbie, qui réclame des facilités pour l'accès de Salonique.

Le Sultan, entouré des princes impériaux, assistera à l'ouverture du Parlement. Le discours du trône énumérera tous les événements qui se sont produits depuis le mois d'avril 1912, date de la dissolution de la dernière Chambre.

La médiation entre les Etats-Unis et le Mexique à Niagara Falls paraît devoir être assez laborieuse. Le président Wilson a fait sans doute des déclarations optimistes sur la situation ; mais les faits apparents justifient mal sa confiance.

Selon des bruits qui attendent confirmation, l'expédition Nordenkjöld, en voyage d'exploration dans le Haut-Amazone, serait perdue.

Chronique Générale

ALLEMAGNE

Les manœuvres impériales. Selon la revue Armée et Marine, participeront aux manœuvres qui auront lieu du 14 au 18 septembre, dans la partie méridionale de la province de Hesse-Nassau, les 7^e corps (Munster), 8^e (Coblence), 11^e (Cassel), 18^e (Frankfurt), 2^e bavarois (Wurzbourg), 3^e bavarois (Nuremberg), soit 12 divisions, comprenant 51 régiments d'infanterie, 24 régiments de cavalerie, 24 d'artillerie de campagne, 6 d'artillerie à pied, 3 bataillons de chasseurs, 51 compagnies de mitrailleurs.

La flotte allemande et la flotte française. Le grand amiral von Koester, président de la Ligue navale, s'exprimait dernièrement, dans une réunion de la Ligue du Schleswig-Holstein : « La France a en ce moment 43 cuirassés de ligne en service ; elle en a 10 en construction, 4 autres grands cuirassés seront probablement demandés à la Chambre sous peu. La Russie, elle, dans peu de temps, disposera d'une flotte de dreadnoughts modernes ».

circoscription que son père a représentée naguère au Palais-Bourbon.

On se souvient de la mystification dont furent victimes, l'été dernier, des parlementaires français : un journaliste de droite avait imaginé un personnage inexistant, Hégésippe Simon, précurseur de la démocratie ; d'enthousiasme, les députés blocauds envoyèrent leur adhésion au comité qui se chargeait d'organiser les fêtes à l'occasion du centenaire du procureur.

La situation électorale dans la première circonscription de Cambrai se présentait comme suit : au premier tour de scrutin, M. Deligne, libéral, arrivait en tête avec 9.655 voix ; M. Le Roy, radical unifié, suivait avec 9.289 voix, et M. Beauvillain, socialiste, obtenait 6.912 voix.

M. Deligne, prévoyant la coalition des radicaux et des socialistes pour le second tour, s'est retiré le 28 avril. M. Beauvillain s'est désisté ensuite en faveur de M. Le Roy, qui restait, dimanche, seul candidat.

Les élections. Echo des élections. Entrevues de nouveaux élus. Interviewé par la Presse, M. Petitjean, qui a battu M. Colly, a déclaré : « La loi de 3 ans est dans mon programme. Douter de sa nécessité serait un aveuglement. Les milices soulevées au moment de la guerre, quelle utopie ! Il faut une armée forte, nombreuse et disciplinée. »

Le nouveau député du 4^e arrondissement, M. Galli, de son côté a déclaré que l'on ne connaîtrait la nouvelle Chambre qu'après la première interpellation. « J'espère que les questions seront alors bien posées. Ce qu'il faut éviter, c'est une équivoque si l'on veut former une majorité durable. »

M. Païé, le rapporteur de la loi de trois ans, réçu au 11^e arrondissement, a déclaré : « Je ne changerai rien mes opinions ni ma manière. Je reste partisan et défenseur de la loi de trois ans. »

Les conversations échangées dans les couloirs du Palais Bourbon, ont presque uniquement porté sur les conditions dans lesquelles s'est poursuivie la campagne électorale.

Ceux des élus radicaux qui ont eu à lutter contre les candidats se réclamant de la Fédération des gauches ont encore sous l'impression de la bataille et manifestent l'intention de la continuer à la Chambre.

Il se prononcent une alliance étroite avec les socialistes. Mais il en est d'autres qui, tout en acceptant de marcher avec les troupes de M. Jaurès, ne veulent pas s'engager avant de connaître les projets du parti socialiste.

Les opinions exposées jusqu'ici de part et d'autre nous donnent la valeur d'avis personnels et tant que les groupes ne se seront point concertés il sera impossible d'être fixés sur les tendances des diverses fractions de la majorité.

Mais il n'est pas sans intérêt de noter que la plupart des députés ayant fait leur apparition au Palais-Bourbon ne répugnent pas à l'idée d'une collaboration suivie avec les socialistes.

Le Figaro publie l'écho suivant, intitulé : « Un krach ? » « C'est le premier de la nouvelle Chambre. « Nous ne nommerons personne. Nous dirons seulement que l'accident s'est produit au lendemain des élections, dans une des circonscriptions les plus peuplées d'un département de l'Est. »

« Le nouvel élu, radical unifié, est dans les affaires. Il a commencé par savourer sa victoire, puis il a déposé son bilan. »

« La principale victime de cet élu récent, paraît-il, est un concurrent d'hier, qui coopérait pour une centaine de mille francs. »

Le BUREAU PROVISOIRE DE LA CHAMBRE. La rentrée le 1^{er} juin sera exclusivement occupée à élire un président provisoire et deux vice-présidents, également provisoires, destinés à le suppléer en cas de besoin. Les huit plus jeunes membres désignés pour assister le doyen d'âge restent avec le président provisoire.

La différence des ouvertures de session annuelle, au moment desquelles l'Assemblée préside par le doyen d'âge est son bureau définitif pour la durée de l'année entière, à l'ouverture d'une législature on élit un président provisoire le jour même de l'entrée en fonction de la nouvelle Chambre.

Ce président provisoire dirige les premières séances durant lesquelles se fait la vérification des pouvoirs des nouveaux élus. Lorsqu'on a validé la moitié plus un des députés, la nouvelle Chambre se constitue par l'élection de son bureau définitif. Suivant la coutume c'est le président provisoire qui est confirmé à titre définitif, ainsi que les deux vice-présidents provisoires auxquels on adjoint deux autres vice-présidents définitifs.

Le DOYEN D'AGE DE LA CHAMBRE. M. de Mackau, député conservateur de l'Orne, qui, par suite du décès de M. Louis Passy, était devenu, dans les derniers mois de 1913, le doyen d'âge de la Chambre qui s'en va, restera le doyen de la nouvelle Chambre. Il est né en novembre 1832. Après lui, vient, par rang d'âge, M. Arthur Legendre, député conservateur de la Manche, né en octobre 1833. Avant lui, se plaçait M. Beauquier, député radical du Doubs. Mais ce député ne s'est pas représenté aux élections qui viennent d'avoir lieu.

Le plus jeune député de la législature de 1914 est M. Pierre-Etienne Flandin, fils de M. Etienne Flandin, sénateur de l'Inde, qui est âgé exactement de vingt-cinq ans et vingt-huit jours, étant né le 12 avril 1889.

M. Pierre-Etienne Flandin est député d'Avallon,

un peu de la santé des mères généreuses qui savent aller de l'avant pour faire leur devoir.

Bénédicte, Monseigneur, notre foyer, mon mari, mes chers petits, le petit garçon surtout que je serais heureuse de vous donner ; nous qui ne sommes pas riches, plus tard, nous trouverions en lui notre consolation peut-être.

Les incrédules ne connaissent pas ces consolations, un peu de la santé des mères généreuses qui savent aller de l'avant pour faire leur devoir.

Bénédicte, Monseigneur, notre foyer, mon mari, mes chers petits, le petit garçon surtout que je serais heureuse de vous donner ; nous qui ne sommes pas riches, plus tard, nous trouverions en lui notre consolation peut-être.

Les incrédules ne connaissent pas ces consolations, un peu de la santé des mères généreuses qui savent aller de l'avant pour faire leur devoir.

Bénédicte, Monseigneur, notre foyer, mon mari, mes chers petits, le petit garçon surtout que je serais heureuse de vous donner ; nous qui ne sommes pas riches, plus tard, nous trouverions en lui notre consolation peut-être.

Les incrédules ne connaissent pas ces consolations, un peu de la santé des mères généreuses qui savent aller de l'avant pour faire leur devoir.

Bénédicte, Monseigneur, notre foyer, mon mari, mes chers petits, le petit garçon surtout que je serais heureuse de vous donner ; nous qui ne sommes pas riches, plus tard, nous trouverions en lui notre consolation peut-être.

Les incrédules ne connaissent pas ces consolations, un peu de la santé des mères généreuses qui savent aller de l'avant pour faire leur devoir.

Bénédicte, Monseigneur, notre foyer, mon mari, mes chers petits, le petit garçon surtout que je serais heureuse de vous donner ; nous qui ne sommes pas riches, plus tard, nous trouverions en lui notre consolation peut-être.

Les incrédules ne connaissent pas ces consolations, un peu de la santé des mères généreuses qui savent aller de l'avant pour faire leur devoir.

Bénédicte, Monseigneur, notre foyer, mon mari, mes chers petits, le petit garçon surtout que je serais heureuse de vous donner ; nous qui ne sommes pas riches, plus tard, nous trouverions en lui notre consolation peut-être.

Les incrédules ne connaissent pas ces consolations, un peu de la santé des mères généreuses qui savent aller de l'avant pour faire leur devoir.

Bénédicte, Monseigneur, notre foyer, mon mari, mes chers petits, le petit garçon surtout que je serais heureuse de vous donner ; nous qui ne sommes pas riches, plus tard, nous trouverions en lui notre consolation peut-être.

Les incrédules ne connaissent pas ces consolations, un peu de la santé des mères généreuses qui savent aller de l'avant pour faire leur devoir.

Bénédicte, Monseigneur, notre foyer, mon mari, mes chers petits, le petit garçon surtout que je serais heureuse de vous donner ; nous qui ne sommes pas riches, plus tard, nous trouverions en lui notre consolation peut-être.

Les incrédules ne connaissent pas ces consolations, un peu de la santé des mères généreuses qui savent aller de l'avant pour faire leur devoir.

Bénédicte, Monseigneur, notre foyer, mon mari, mes chers petits, le petit garçon surtout que je serais heureuse de vous donner ; nous qui ne sommes pas riches, plus tard, nous trouverions en lui notre consolation peut-être.

Les incrédules ne connaissent pas ces consolations, un peu de la santé des mères généreuses qui savent aller de l'avant pour faire leur devoir.

Bénédicte, Monseigneur, notre foyer, mon mari, mes chers petits, le petit garçon surtout que je serais heureuse de vous donner ; nous qui ne sommes pas riches, plus tard, nous trouverions en lui notre consolation peut-être.

Les incrédules ne connaissent pas ces consolations, un peu de la santé des mères généreuses qui savent aller de l'avant pour faire leur devoir.

Bénédicte, Monseigneur, notre foyer, mon mari, mes chers petits, le petit garçon surtout que je serais heureuse de vous donner ; nous qui ne sommes pas riches, plus tard, nous trouverions en lui notre consolation peut-être.

Les incrédules ne connaissent pas ces consolations, un peu de la santé des mères généreuses qui savent aller de l'avant pour faire leur devoir.

Bénédicte, Monseigneur, notre foyer, mon mari, mes chers petits, le petit garçon surtout que je serais heureuse de vous donner ; nous qui ne sommes pas riches, plus tard, nous trouverions en lui notre consolation peut-être.

Les incrédules ne connaissent pas ces consolations, un peu de la santé des mères généreuses qui savent aller de l'avant pour faire leur devoir.

un peu de la santé des mères généreuses qui savent aller de l'avant pour faire leur devoir.

Bénédicte, Monseigneur, notre foyer, mon mari, mes chers petits, le petit garçon surtout que je serais heureuse de vous donner ; nous qui ne sommes pas riches, plus tard, nous trouverions en lui notre consolation peut-être.

Les incrédules ne connaissent pas ces consolations, un peu de la santé des mères généreuses qui savent aller de l'avant pour faire leur devoir.

Bénédicte, Monseigneur, notre foyer, mon mari, mes chers petits, le petit garçon surtout que je serais heureuse de vous donner ; nous qui ne sommes pas riches, plus tard, nous trouverions en lui notre consolation peut-être.

Les incrédules ne connaissent pas ces consolations, un peu de la santé des mères généreuses qui savent aller de l'avant pour faire leur devoir.

Bénédicte, Monseigneur, notre foyer, mon mari, mes chers petits, le petit garçon surtout que je serais heureuse de vous donner ; nous qui ne sommes pas riches, plus tard, nous trouverions en lui notre consolation peut-être.

Les incrédules ne connaissent pas ces consolations, un peu de la santé des mères généreuses qui savent aller de l'avant pour faire leur devoir.

Bénédicte, Monseigneur, notre foyer, mon mari, mes chers petits, le petit garçon surtout que je serais heureuse de vous donner ; nous qui ne sommes pas riches, plus tard, nous trouverions en lui notre consolation peut-être.

Les incrédules ne connaissent pas ces consolations, un peu de la santé des mères généreuses qui savent aller de l'avant pour faire leur devoir.

Bénédicte, Monseigneur, notre foyer, mon mari, mes chers petits, le petit garçon surtout que je serais heureuse de vous donner ; nous qui ne sommes pas riches, plus tard, nous trouverions en lui notre consolation peut-être.

Les incrédules ne connaissent pas ces consolations, un peu de la santé des mères généreuses qui savent aller de l'avant pour faire leur devoir.

Bénédicte, Monseigneur, notre foyer, mon mari, mes chers petits, le petit garçon surtout que je serais heureuse de vous donner ; nous qui ne sommes pas riches, plus tard, nous trouverions en lui notre consolation peut-être.

Les incrédules ne connaissent pas ces consolations, un peu de la santé des mères généreuses qui savent aller de l'avant pour faire leur devoir.

Bénédicte, Monseigneur, notre foyer, mon mari, mes chers petits, le petit garçon surtout que je serais heureuse de vous donner ; nous qui ne sommes pas riches, plus tard, nous trouverions en lui notre consolation peut-être.

Les incrédules ne connaissent pas ces consolations, un peu de la santé des mères généreuses qui savent aller de l'avant pour faire leur devoir.

Bénédicte, Monseigneur, notre foyer, mon mari, mes chers petits, le petit garçon surtout que je serais heureuse de vous donner ; nous qui ne sommes pas riches, plus tard, nous trouverions en lui notre consolation peut-être.

Les incrédules ne connaissent pas ces consolations, un peu de la santé des mères généreuses qui savent aller de l'avant pour faire leur devoir.

Bénédicte, Monseigneur, notre foyer, mon mari, mes chers petits, le petit garçon surtout que je serais heureuse de vous donner ; nous qui ne sommes pas riches, plus tard, nous trouverions en lui notre consolation peut-être.

Les incrédules ne connaissent pas ces consolations, un peu de la santé des mères généreuses qui savent aller de l'avant pour faire leur devoir.

Bénédicte, Monseigneur, notre foyer, mon mari, mes chers petits, le petit garçon surtout que je serais heureuse de vous donner ; nous qui ne sommes pas riches, plus tard, nous trouverions en lui notre consolation peut-être.

Les incrédules ne connaissent pas ces consolations, un peu de la santé des mères généreuses qui savent aller de l'avant pour faire leur devoir.

Bénédicte, Monseigneur, notre foyer, mon mari, mes chers petits, le petit garçon surtout que je serais heureuse de vous donner ; nous qui ne sommes pas riches, plus tard, nous trouverions en lui notre consolation peut-être.

Les incrédules ne connaissent pas ces consolations, un peu de la santé des mères généreuses qui savent aller de l'avant pour faire leur devoir.

Bénédicte, Monseigneur, notre foyer, mon mari, mes chers petits, le petit garçon surtout que je serais heureuse de vous donner ; nous qui ne sommes pas riches, plus tard, nous trouverions en lui notre consolation peut-être.

Les incrédules ne connaissent pas ces consolations, un peu de la santé des mères généreuses qui savent aller de l'avant pour faire leur devoir.

Bénédicte, Monseigneur, notre foyer, mon mari, mes chers petits, le petit garçon surtout que je serais heureuse de vous donner ; nous qui ne sommes pas riches, plus tard, nous trouverions en lui notre consolation peut-être.

da l'air sur la Divinité, c'est-à-dire sur un fondement solide. Et il y a dans ses écrits bien des choses banales qui se rapprochent plus de vérités de la Palestine que de l'Évangile. A quel titre lui accorde-t-on aujourd'hui les honneurs de l'apothéose, même d'une apothéose purement civile? Le bon La Fontaine aurait dit au Président:

Est bien fou du cerveau
Qui prétend contenter tout le monde et son Père.
Yuan-Chi-Kai est un politique grandement redouté; il a réussi par des combinaisons que nul autre n'aurait imaginées et menées à bon terme; mais celle-ci n'est pas heureuse; elle pourrait le conduire à un Kulturkampf; qu'il se rappelle Bismarck.
C. DU BERG.

LES AFFAIRES D'ORIENT

L'évacuation de l'Épire par les Grecs.
Les ministres d'Angleterre, d'Allemagne et d'Italie, ayant, sur la foi de nouvelles reçues de Durazzo, protesté auprès du gouvernement grec contre la non-évacuation de l'Épire dans les délais fixés par les puissances, le gouvernement grec a fait présenter mercredi dans les trois capitales une note dont voici la substance:

« Le gouvernement grec ne énergiquement que les troupes grecques n'aient pas évacué des territoires attribués à l'Albanie par la Conférence des ambassadeurs et qu'elles aient protégé et appuyé même avec de l'artillerie les bandes de rebelles épirotes. »
Le docteur Streit déclare que l'évacuation a été complétée le 15 avril (28 avril nouveau style). Mais, cinq jours plus tard, le général grec a envoyé un détachement de 150 hommes dans la direction d'Argyrocastro pour protéger les forts contingents de réfugiés, au nombre de 20 à 30.000, qui se dirigeaient vers la frontière grecque. Le ministre ajoute que cette opération était une simple mesure de police destinée à diriger le courant des réfugiés et que cette mesure humanitaire, purement imposée par les circonstances, ne peut en aucune manière être rattachée à la question de l'évacuation.

ALSACE-LORRAINE

L'EMPEREUR EN ALSACE-LORRAINE

Les remerciements de l'empereur Guillaume à la population d'Alsace-Lorraine.
Dans une partie de notre édition d'hier, nous avons annoncé que l'empereur a chargé M. le baron de Gemmingen, président du département, d'exprimer ses remerciements à la population d'Alsace-Lorraine.
Voici le télégramme qui est parvenu dans la matinée d'hier au président de la Lorraine, mais qui est adressé au statthalter d'Alsace-Lorraine:

« Wiesbaden-Château, 13 mai, 9 h. 15 matin. Pendant mon séjour dans le Pays d'Empire, j'ai été reçu et salué de la manière la plus amicale par la population dans toutes les localités et sur les routes que j'ai touchées. Je me suis cordialement réjoui de cette expression de sentiment patriotique et de fidèle attachement, et je vous prie d'en exprimer mes plus chaleureux remerciements à la population d'Alsace-Lorraine.
Le « Symbale ».

Sous ce titre, l'*Elsass-Lohringer*, l'organe de M. Blumenthal, rappelle la petite histoire qui s'est passée au lendemain de la visite de l'empereur au Haut-Koenigsbourg:

« On pense généralement que lorsqu'un nouveau statthalter, qui a été nommé à Colmar sur la proposition du chancelier prussien, pour la première fois devant son souverain, tout se passe très sérieusement et solennellement. Or, pas du tout: Nous avons vu l'empereur saisir une vieille bouteille très poussiéreuse et avec humour se diriger vers le statthalter: « Ça, c'est pour vous, Monsieur le statthalter! », puis se tournant vers le général commandant:

— Où avez-vous reçu celle-ci, Deimling?
— A Kienzheim, Majesté! répondit celui-ci.
— Très juste. C'est du Kienzheim de 1893! reprend le monarque; puis il fait confirmer par le baron Zorn de Bulach l'excellence de cette marque. Ensuite, devant l'assemblée visiblement animée, l'empereur présente au comte de Roderer un pot de miel. Du vin et du miel. Voilà un excellent symbole pour le nouveau régime, qui n'a rien du régime de la main de fer. »

L'*Elsass-Lohringer* ajoute:
« Si ces faits n'éveillent pas en nous les mêmes sentiments que chez les Str. N. Nachr., nous avons sans restriction que ces deux c.-deux: une bouteille de vin et un pot de miel sont faits pour nous toucher d'une façon plus sympathique que lorsque nous apprenons que quelque chose doit être « réduit en miettes » (in Scherben schlagen), même lorsque ce quelque chose n'est qu'une Constitution d'Alsace-Lorraine.

Actes, Avis et Renseignements.

Nominations. — Sont nommés à titre définitif: les institutrices Mlles Elsie Oberlé, à Clouange; Mathilde Moutier, à Hongondange; et Erika Sauveur, à Rombas. Mlle Friedriche Muller, institutrice à l'école élémentaire supérieure à Metz, a été admise à la retraite.
Distinctions. — S. M. l'Empereur a accordé à Mme la baronne Mercedes Zorn de Bulach, née Heeren, l'épouse de l'ancien secrétaire d'Etat, la croix du Mérite en or pour les dames.

Election au Conseil d'arrondissement.

Canton de Vervy.
Le dimanche 3 mai, les électeurs du canton de Vervy ont témoigné leur confiance en m'élisant conseiller d'arrondissement pour le canton de Vervy. Je tiens à les remercier par ce vote et à leur donner l'assurance que je ne laisserai jamais passer aucune occasion de défendre leurs intérêts de quelque genre qu'ils soient.
CAMILLE AUVRAY, Maire de Chérissey.

La condamnation du général Keim.

Colmar, 13 mai. — (D'un correspondant.) Ce matin le président de la Ligue allemande des armements, le fameux général Keim, comparait devant le tribunal des échevins de Colmar. Il était poursuivi par le *Novelliste d'Alsace-Lorraine* pour offenses envers le peuple d'Alsace en général et M. Wetterlé, député du Landtag, en particulier, offenses contenues dans un article publié par le *Tag*, de Berlin, dans lequel le général Keim reprochait aux Alsaciens d'avoir remis leur race souabe pour se

jetter à la tête de la France; l'auteur y voyait la preuve d'un esprit servile. Il accusait en outre M. Wetterlé de lâcheté de ce qu'il ne tirait pas les dernières conséquences de ses sympathies pour la France.

Le *Novelliste* était représenté par M. Helmer, avocat à la Cour d'appel.
M. Helmer a établi que les origines souabes du peuple alsacien étaient du domaine de la fable et que dès les 13^e et 15^e siècles, l'Alsace était sous l'influence de la civilisation française et se trouvait en conflit avec les Souabes d'Outre-Rhin. L'avocat a fait valoir que M. Wetterlé agit d'une manière loyale et franche, tandis que les défenseurs du germanisme de la Ligue des armements de même que les représentants du pangermanisme en Autriche se cachent sous un prudent anonymat.

Le général Keim était défendu par M. Claus, avocat et président de la Ligue pangermaniste, qui était visiblement gêné d'entendre combien M. Helmer était au courant du mouvement pangermaniste. Il s'est contenté de répéter les affirmations contenues dans l'article incriminé.
Le général Keim a été condamné à 200 M d'amende et aux dépens. Le tribunal a estimé que l'article était injurieux en général pour la population indigène de l'Alsace et pour M. Wetterlé personnellement.

Les débats commencés à 10 heures du matin, ont duré jusqu'à 4 heures de l'après-midi.

Les maires des villes moyennes d'Alsace-Lorraine.

se sont réunis lundi au palais du Landtag, à Strasbourg. M. le Dr Hoeffel, maire à Bouxwiller, commença par une conférence sur la tuberculose et demanda l'érection, par tout le pays, d'offices municipaux spécialement affectés à la lutte contre la tuberculose. Le rapport de l'auteur sera polycopié et envoyé à tous les conseillers municipaux des villes représentées. Deux rapports de MM. Götzel, maire à Sainte-Marie-aux-Mines, et Freyseng, maire à Guebwiller, concernant des questions communales et la situation des employés municipaux, durent être supprimés. M. Götzel occupa de la question de savoir quelle garantie serait donnée aux employés de mairie, concernant la loi sur l'assurance des employés privés; l'avis prévaut que la garantie serait suffisante si, dans le contrat de service passé avec l'employé, on insérait une clause aux termes de laquelle l'employé ne pourrait être renvoyé que pour des raisons graves prévues par le Code civil; une réunion qui se tiendra après les élections s'occupera encore en détail de cette importante question. La séance fut levée après quelques paroles d'adieu adressées à l'assemblée.

Ce que coûte un élève de l'école élémentaire.

Les statistiques les plus récentes nous apprennent qu'en moyenne un élève de l'école élémentaire coûte à l'Etat et aux communes 64 M 50, juste trois fois plus que 25 ans auparavant où l'élève ne coûtait que 21 M. Les statistiques renseignent également sur les dépenses moyennes occasionnées par les élèves des écoles élémentaires supérieures et ceux des établissements d'enseignement secondaire, 112 M en premier lieu et 373 M en second lieu. La subvention de l'Etat est, pour les enfants de l'école élémentaire, de 21 M; de 9 M pour les élèves des écoles élémentaires supérieures et de 107 M pour les élèves des établissements d'enseignement secondaire.

Baisse des prix de la viande en perspective.

Le directeur de l'abattoir de Strasbourg fait prévoir une baisse probable du prix de la viande. Il fonde ses prévisions sur le fait que par suite de l'extinction de la fièvre aphteuse en Alsace-Lorraine, le grand-duché de Bade, le Palatinat et le Wurtemberg, le stock du bétail s'est augmenté considérablement, et comme on compte sur une bonne récolte de fourrages, ce bétail sera facile à élever.

Groupe Messin de Conférences.

Ainsi que nous l'avons annoncé, c'est vendredi 15 mai, qu'aura lieu, salle Saint-Bernard, à 8 h. 1/2 du soir, la conférence attendue impatientement: « La Bulgarie pittoresque », illustrée de splendides projections.
L'éminent conférencier, M. L. de Launay, membre de l'Institut, professeur à l'Ecole des Hautes-Études, est l'auteur de nombreux ouvrages extrêmement estimés sur les Pays Balkaniques, particulièrement sur la Bulgarie où il est tout à fait un spécialiste. C'est donc une véritable bonne fortune qui échoit au public messin de pouvoir entendre un conférencier qui est le plus documenté sur une question, qui de nos jours, tient la première place de l'actualité.

Aussi pour répondre à un désir général cette belle conférence sera publique.
On trouvera des cartes d'entrée chez Feuchtinger, Kieffer-Schutz, successeur, rue Pierre-Hardie, et le soir, avant la conférence, à la caisse. Prix: 1 M et 2 M.

Affaires militaires.

Les 98^e et 130^e d'infanterie, qui constituent la 6^e brigade, sont partis hier matin par trains spéciaux pour le camp d'Elzenborn où ils resteront jusqu'au samedi avant la Pentecôte.
La couleur, un poison.
Un cultivateur des environs de Metz, rapporte la *Volkstimme*, avait fait peindre au minium les poteaux et les poutrelles de sa maraicherie, sans songer au poison contenu dans cette substance. Les vaches léchèrent la couleur; 25 d'entre elles tombèrent malades et dans deux jours on dut en abattre 17 des plus belles. Tout danger n'est pas encore écarté pour les autres.

Caisse d'Épargne.

(SITUATION FINANCIÈRE.)
Solde au 1^{er} mai 1914 à 60.330
déposants M 21.851.400
Solde au 1^{er} mai 1913 à 61.418
déposants 49.676.700
En moins pour 1913-14 1088 déposants en moins avec M 2.174.700 en plus.
P.-S. — La caisse est accessible au public de 9 à 1 h. et de 3 à 5 h.; les samedis et les veilles de fêtes légales, elle est fermée l'après-midi.
— LIVRES PERDUS. Conformément au § 17 de la loi du 23 août 1912 concernant les Caisses d'épargne, il est porté à la connaissance publique que d'après les déclarations des déposants les livrets n^{os} 32.450 11^e série, 60.986 11^e série, sont perdus.
Les porteurs des livrets sont invités à les présenter à la caisse dans un délai de 3 mois.

Propos du jour.

A l'Esplanade:
— Sale temps froid! Quoi de nouveau, à part cela?
— On vient de me dire que cet excellent Z. qui est ici, comme Français toléré, avait reçu une feuille d'expulsion?
— On s'est payé votre tête. J'ai rencontré Z. hier. Il n'en est rien.
— Cependant, mes renseignements étaient précis: on a même vu l'enveloppe de la feuille en question.
— Vous me faites rire. Il est exact que Z. a reçu un pli officiel. Mais, heureusement, ce n'était qu'une invitation d'avoir à déclarer son revenu, pour l'impôt de guerre.
— Heureusement... Vous avez des euphémismes délicieux!
— Tout est relatif, mon cher ami.
— Puisque vous êtes si documenté, définis-

sez-moi donc cette expression, que je vois partout: *L'Assiette de l'impôt*?
— C'est un terme technique. Sans mettre les « pieds dans le plat », je crois pouvoir vous le traduire par: *Assiette au beurre!* X.

NOUVELLES RÉGIONALES

Châtel-Saint-Germain. — (Distinctions pour longs et loyaux services.) Dimanche dernier a eu lieu à Châtel une cérémonie rare: la Maison Cannepin — l'Usine de Châtel-Saint-Germain — récompensait par un joli souvenir 16 de ses plus anciens serveurs qui ont de 30 à 55 ans de service. 9 de ces derniers ont reçu la médaille d'honneur dont une en argent et 8 en bronze; savoir: François Lambin (médaille d'honneur en argent), Pierre Martin, Joseph Boulogne, Paul Mazy, Marcel Mazy, Adolphe Antoine, Jules Jean, Jules Nicloux, Edouard Jacquot (médaille d'honneur en bronze), Hydulphe Duhoux, François Boudot, Michel Clément, Charles Leroy, Ernest Masson, Henri Jacquemin (ces sept derniers ont reçu chacun une récompense).

A 3 h. 1/2 précises, dans la salle Saint-Henri (propriété de M. Cannepin), qui avait été décorée pour la circonstance, la cérémonie est commencée par un morceau de musique brillamment enlevé par la fanfare de l'Usine sous la direction de son dévoué chef M. A. Virion, puis M. Bourguel, directeur de l'Usine de Châtel, prononce le discours suivant:

Messieurs, Messieurs,
Nous sommes réunis aujourd'hui pour fêter ce beau groupe d'anciens et fidèles serveurs de la Maison Cannepin, l'Usine de Châtel-Saint-Germain; Messieurs les héros du jour soyez félicités de tous.
Merci, au nom de la famille Cannepin, à cette honorable assemblée d'être venue si nombreuse pour fêter ces braves vétérans du travail.

Il m'est particulièrement agréable de saluer ici M. le Dr von Chamier, représentant M. le baron de Lœper, directeur de l'arrondissement de Metz-campagne, qui a bien voulu venir relever par sa présence cette cérémonie et nous remettre lui-même au nom du gouvernement la médaille d'honneur qui n'est accordée qu'à des braves et honorables serveurs qui, comme vous, ont plus de 30 années de service dans une même maison; c'est une preuve de la haute considération que est attachée à cette marque de distinction.
Il est regrettable que quelques uns d'entre vous, qui ont dû quitter l'Usine il y a quelques années par suite d'invalidité, ne pourront recevoir aujourd'hui la médaille d'honneur; ainsi que d'autres qui ont trente et six années de service et n'ont pas l'âge exigé, mais l'Usine de Châtel a à cœur de vous remettre à tous un souvenir.

Ah! Messieurs, permettez-moi de rappeler quelque chose qui manque ici aujourd'hui, quelque chose qui a tenu une grande place à l'Usine de Châtel, le regretté M. Georges Cannepin; il a grandi, il a vécu avec vous; vous l'aimiez et vous l'appeliez si filialement votre patron; aujourd'hui souvenirs-nous de lui et réconfortez-vous en pensant que vous servez son digne fils, M. Henri Cannepin qui suit les traditions de son père. Donnez au fils comme vous avez donné à son père: fidélité et dévouement.

Je salue aussi bien sincèrement MM. les membres du Conseil de surveillance de l'Usine, M. Eick et M. Guenser; ces Messieurs vous félicitent et ils sont fiers d'être à la tête d'une Usine qui possède un personnel d'élite comme vous. Nous devons accorder aussi un souvenir à M. le Dr Pisser qui a été pendant de longues années le président du Conseil de surveillance de l'Usine; il lui revient une large part dans la cérémonie d'aujourd'hui, il l'avait préparée et aurait bien mérité d'y assister.

M. le Curé de Châtel aurait bien voulu aussi vous féliciter en ce jour, mais il est absent et il m'a chargé de vous adresser ses meilleures félicitations, ce que je fais bien volontiers.
Le plupart d'entre vous ont des fils, petits-fils et gendres occupés à l'Usine de Châtel; quelques-uns de ces derniers ont près de 30 années de service, ce qui nous permet d'espérer que d'ici peu nous aurons de nouveau une belle cérémonie comme celle d'aujourd'hui.
Continuez, Messieurs, à donner un si bel exemple à vos familles, à la jeune génération qui monte, afin que les apprentis vous imitent.
Et maintenant, Messieurs, il me reste avec toute cette assemblée, vos familles et vos amis, à vous souhaiter de porter et conserver longtemps, fièrement et en bonne santé, la médaille d'honneur et le souvenir qui vont vous être décernés.

La musique ouvre le ban et les médailles et souvenirs sont remis; c'était vraiment beau de voir ces 9 anciens portant fièrement leur décoration. M. le Dr von Chamier félicite en allemand d'abord, en français ensuite, les décorés, il explique l'importance de la décoration et souhaite que ce soit une émulation pour les ouvriers. M. André Guenser prend ensuite la parole et, en quelques mots bien sentis, félicite les anciens ouvriers et dit combien il est heureux de constater l'accord qui règne à l'Usine de Châtel entre les ouvriers et les chefs et souhaite que cela continue ainsi.

Après quelques morceaux de musique un cortège où les anciens ouvriers ont la place d'honneur se forme, et musique en tête on va avec messieurs les membres du conseil de surveillance et de la direction de l'Usine, arroser de quelques verres d'un bon vin les médailles si justement méritées.

Thionville. — (Exposition.) A la dernière heure de grandes exploitations industrielles s'intéressent à l'Exposition. C'est ainsi que durant les derniers jours on a encore reçu les adhésions de quelques maisons importantes. Selon toutes les apparences, l'exposition promet d'être fort intéressante.

Schrémange. — (Nouvelles constructions.) La construction de la nouvelle colonie de Schrémange avance rapidement; une vingtaine de maisons sont achevées. On a observé, pour la construction de cette colonie, non pas le style de caserne, qui consiste à ajouter les maisons les unes aux autres, mais on les a espacées en créant entre les maisons, qui comportent trois pièces et une cuisine, un jardin qui donne air et propriété aux logements ouvriers.

ALSACE

Strasbourg, 13 mai. — Le Statthalter, qui est revenu ce matin de Metz, est parti le soir par Berlin pour Hohenlohn où il assistera aux obèques de Mme de Bettmann-Hollweg.

Colmar. — (Le meurtre mystérieux.) Mercredi, le parquet de Nancy était prévenu par celui de Colmar du meurtre du chauffeur Kohler, tué par deux Français rentrant en automobile de la Schlucht. A Nancy, les deux étrangers ont été vite identifiés: du 28 au 6 mai ils avaient logé à l'hôtel d'Angleterre, aux environs de la gare, ils faisaient des dépenses

exagérées dans les brasseries en compagnie d'un soldat du 79^e et étaient en outre ébriés. Ils se dissimulaient et se font inscrire sous le nom de Verze; mais, en réalité, l'un s'appelle Frutz, est âgé de 17 ans et appartient à une honorable famille du Raincy; l'autre Lambert, âgé de 19 ans, est employé, demeurant rue Chabrol, à Paris. Ce dernier avait volé une importante somme à son patron; à l'hôtel à Nancy, ils avaient dépensé 300 fr. environ. Le 6 mai, l'un se présentait chez un parent à Nancy, lui demandant de l'argent qu'il obtint et les deux Parisiens quittèrent Nancy pour Gérardmer. Le vol a été évidemment le mobile du crime, car le chauffeur a été débarrassé d'une somme de 200 à 250 M dont il était porteur afin de déposer le cautionnement pour l'automobile à la douane.

(Le bloc des gauches.) Les libéraux, démocrates, socialistes et le réactionnaire parti moyen ont formé un bloc pour les prochaines élections municipales contre le Centre au parti du maire, M. Blumenthal.

Sierentz. — (Tué par le train.) Mercredi matin, à 7 h. 23, le chauffeur Louis Stifter a été écrasé par le rapide de Paris et tué sur le coup. Le malheureux était marié depuis peu de temps seulement.

MEURTHE-ET-MOSELLE

Nancy. — (Le looping the loop.) Une grande et brillante fête d'aviation s'annonce pour le dimanche 17 et le lundi 18 mai sur le plateau de Malzéville. Bielovucic et Gibert, les deux champions de l'air, boucleront la boucle, voleront la tête en bas, feront des virages sur l'aile, descendront en cheminée et feuille morte, exécuteront des sauts d'obstacles aériens.

On peut retenir sa place dans les bureaux de tabac de la place Stanislas, de la rue des Dominicains, du Point-Central, de la rue Saint-Jean, de la rue Mazargan et à la librairie Berger, pendant qu'elles sont encore au prix de: pour la journée de jeudi: tribunes 4 francs, première 1 fr. 60, secondes 0 fr. 80.

Nomeny. — (Arrestation.) La gendarmerie de Nomeny a arrêté le nommé Gustave W., recherché par le parquet de Metz pour vol. Cet individu a été arrêté à l'usine de Jandelaincourt, où il était venu s'embaucher.

Champigneulle. — (Le 4^e bataillon de chasseurs.) A la date du 1^{er} octobre prochain, le 4^e bataillon de chasseurs à pied quittera Saint-Nicolas pour aller tenir garnison à Champigneulle, laissant à la disposition du 160^e régiment d'infanterie les casernes de Saint-Nicolas qu'il occupera le même jour.

Tirages Financiers

TIRAGES DU 5 MAI 1914
VILLE DE PARIS
Emprunt de 1913 (suite)

Les trente-cinq numéros suivants gagnent chacun 500 fr.:				
10694	21249	101341	113411	114290
127272	137224	141229	149863	150764
160387	160782	175735	181844	230494
278035	307275	324400	325016	367853
388641	377691	392404	431020	470766
515214	519035	519296	554234	557829
559915	573843	574394	594350	693639

Tirage du 11 Mai 1914
Emprunt de 1876.

Le numéro 44.343 gagne 100.000 francs.
Le numéro 77.492 gagne 10.000 francs.
Le numéro 214.401 gagne 5.000 francs.
Les dix numéros suivants gagnent chacun 1.000 francs:
70.205 74.706 108.514 156.752 179.681
206.522 218.933 225.228 248.050 257.078

BOITE AUX LETTRES

M. M., à S. — Nous ignorons. Il faudrait vous adresser à un spécialiste.
B., à L. — Ces ouvriers sont à considérer comme « entrepreneurs » et ne sont pas soumis à l'assurance.
B., propriétaire à S. — Deux beaux-frères peuvent être portés sur la même liste.
L. N., à C. — Vous êtes en droit de transporter sur votre propriété la terre glissée sur votre voisin.
Th. G., à D. — Vous avez à payer environ 1 0/0.
E. R. — Le commerçant en question peut soumissionner.
O. M. — D'après le § 31 de la loi communale, cet électeur n'est pas éligible.

Bibliographie

LA NATURE, Revue des sciences et de leurs applications aux Arts et à l'Industrie. — Sommaire du n^o 2137 du 9 mai 1914:
Les vannes d'eau du tunnel de Granchenberg (Suisse). — révolution dans l'art de la télégraphie sous-marine. — Fabrication des verres de lunettes. — Philippe van Tieghem. Les cordeaux détachants et l'armorage Lheure. — Projectiles à tungstène. — La jungle au cirque.
Ce numéro richement illustré contient en outre un supplément de 8 pages, donnant de nombreuses informations, la description d'appareils utiles (mécanique, électricité, etc.), une chronique d'hygiène, des recettes et procédés utiles, une boîte aux lettres pour les abonnés, une bibliographie, le bulletin météorologique de la semaine.
Un abonnement d'essai d'un mois est servi à toute personne en faisant la demande à Masson et Cie, éditeurs, 130, boulevard Saint-Germain, Paris.

Charles GEORGE
CHIRURGIEN-DENTISTE
diplômé de l'école dentaire de Paris
Place de la Gare No 4 METZ Téléphone 417

CHEMINS DE FER DE L'EST

A l'occasion des Fêtes ci-après, les coupons de billets d'aller et retour délivrés:
1^{er} entre toutes les gares du réseau de l'Est,
2^e entre toutes les gares des réseaux de l'Est et de P.-L.-M.,
3^e entre certaines gares du réseau de l'Est et du Nord, auront leur durée de validité étendue comme suit:
a) Fêtes de l'Ascension. — Les coupons de retour des billets délivrés à partir du mardi 19 mai seront valables jusqu'au dernier train du mardi 26 mai.
b) Fêtes de la Pentecôte. — Les coupons de retour des billets délivrés à partir du jeudi 28 mai seront valables jusqu'au dernier train du jeudi 4 juin.
D'autre part, la durée de validité des billets d'aller et retour valables entre deux gares distantes l'une de l'autre d'au moins 50 kilomètres, peut être à deux reprises, prolongée de la moitié de la validité normale moyennant le paiement, pour chaque prolongation, d'un supplément égal à 10 0/0 du prix initial.